

La COMMISSION SOCIALE a mis en place Un service d'informations juridiques.

Droit-Contacts

Association loi 1901

DIX ANS D'EXPERIENCE AU SERVICE DES COMITES D'ENTREPRISE

UN SERVICE JUDICIAIRE EFFICACE

Les textes réglementant la vie quotidienne sont nombreux, très divers et d'une grande complexité. Ils touchent par ailleurs à des besoins fondamentaux de l'individu (logement, famille...). En cas de problème, il n'est pas toujours simple d'y voir clair, ni de pouvoir les résoudre seul.

La pratique montre que dans plus de 90% des cas, le service pré-judiciaire se suffit à lui seul et peut déboucher sur un résultat positif.

- **UN SERVICE GRATUIT POUR LES SALARIES**

Il s'agit d'une activité sociale et culturelle financée par le Comité d'Entreprise.

- **UN SERVICE SUR LE LIEU DE TRAVAIL**

Il s'agit d'un avantage appréciable pour les salariés qui ont ainsi l'assurance de trouver réponse à leurs problèmes sans démarche ni perte de temps.

CALENDRIER DU 1^{er} SEMESTRE 2019

JEUDI 24 JANVIER

MARDI 19 FEVRIER

JEUDI 21 MARS

MARDI 16 AVRIL

JEUDI 23 MAI

MARDI 25 JUIN

Le premier RDV est à 14 h le dernier à 16 h

Si nécessaire un RDV peut-être rajouté à 16 h 30

ATTENTION : En aucun cas le conseiller juridique n'est habilité à faire les démarches à votre place.

Les services rendus sont strictement confidentiels.

- En cas d'urgence Maître BARTLETT accepte que les agents contactent
- son secrétariat au 01.40.02.96.00

ATTENTION : Les rendez-vous seront obligatoirement fixés par le correspondant social de l'Entreprise :

Possibilité également d'adresser un courrier :

Karyn.bartlett@sfr.fr

Mme ANNE LALLEMENT au 01-34-22-25-49